

Rapport annuel 2025



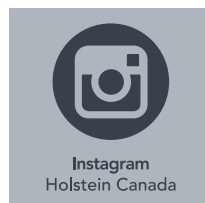
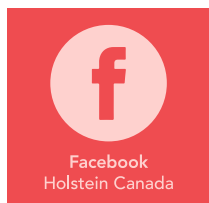


Table des matières

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2026	03
Mot du président	04
Conseil d'administration	05
Rapport opérationnel	06
Mot du chef de la direction : regard vers l'avenir	07
Rapports des comités	08
Résolutions non contraignantes 2025 : mise à jour	10
Reconnaisances et réalisations des membres	17
Points saillants financiers 2025	18
Rapport financier 2025	20



Photo de couverture : Ketsia Croteau



Holstein Canada 20 Corporate Place C.P. 610 Brantford (Ontario) N3T 5R4
Sans frais : 1 855 756-8300 | Texto : 226 401-8305 | www.holstein.ca

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de l'Association

Le samedi 18 avril 2026 | De 8 h 00 à 12 h 00
Petit déjeuner : de 6 h 30 à 8 h 00



1. Mot de bienvenue
 2. Ouverture de l'assemblée
 3. Hymne national
 4. Moment de silence
 5. Présentation des officiels et des personnes invitées
 6. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée
 7. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de 2025
 8. Allocution du président
 9. Rapport du chef de la direction
 10. Rapport du Comité d'audit, des finances et du risque
 11. Nomination du cabinet d'audit
 12. Rapport financier de 2025
 13. Présentation du budget de 2026
 14. Rapports des comités
 15. Messages des partenaires de l'industrie
 16. Modifications proposées aux statuts
 17. Résolutions des membres de 2026
 18. Séance de consultation des membres
 19. Remise des reconnaissances
 20. Invitation au Congrès national Holstein 2027 en Ontario
 21. Observations finales
 22. Levée de séance
- Gala des Maîtres-éleveurs 2025 à 18 h 00 (ouverture des portes à 17 h 00)**



Mot du président

Rien n'est permanent sauf le changement. Je pense que ce populaire dicton a été pensé pour l'industrie laitière canadienne.

Aucun producteur ni aucune productrice ne gère son troupeau ou sa ferme comme il y a dix ans. Je l'ai constaté lors des visites que j'ai eu le privilège de faire à travers le pays. Les nombreuses données sur nos magnifiques vaches Holstein (que nous aimons tant!) en sont également la preuve éloquente.

Suivant l'exemple de nos membres, le conseil d'administration de VOTRE association a fait du changement dans le fil conducteur de ses discussions et décisions en 2025-2026. Non seulement y a-t-il du changement, mais le conseil a pris l'engagement d'agir.

Lorsqu'il est effectué pour les bonnes raisons et bien planifié, le changement n'est pas seulement possible, il est nécessaire. À cette fin, les administrateurs et administratrices ont élaboré un plan stratégique 2025-2028 qui servira de feuille de route pour les trois prochaines années. Ses piliers sont les suivants :

- Engagement des membres et des producteurs
- Leadership et gouvernance
- Partenariats avec l'industrie
- Innovation et recherche

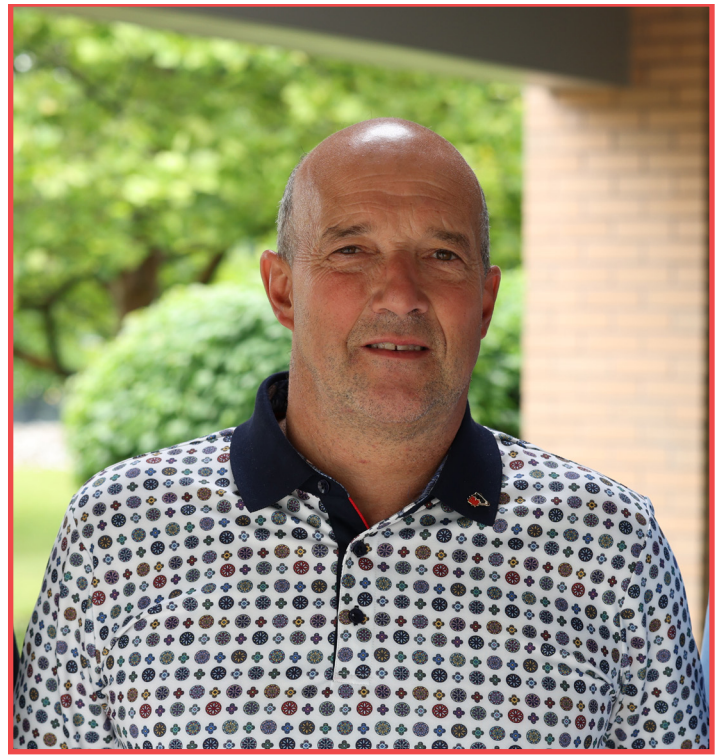
Parmi les nombreux changements qui ont été apportés au cours des derniers mois et qui auront un impact sur votre entreprise en 2026, mentionnons la modernisation de nos reconnaissances et l'adaptation de notre service de classification afin de mieux refléter votre réalité à la ferme.

CHEF DE LA DIRECTION

L'aspect opérationnel du plan stratégique sera mené à bien par notre nouveau chef de la direction, **Greg Dietrich**, et son équipe. Le conseil d'administration a pris le temps nécessaire pour identifier le leader dont nous avons besoin pour l'industrie d'aujourd'hui et de demain. Merci pour votre patience. Nous sommes ravis d'accueillir Greg. Avec ses racines et son expérience dans l'industrie laitière, accentuées par son enthousiasme et sa vision, il saura certainement guider Holstein Canada vers un bel avenir. Dans son rapport, à la **page 7**, Greg trace les grandes lignes des nombreux changements opérationnels qui se préparent, dont les améliorations au service de la classification.

GOVERNANCE

À l'assemblée annuelle tenue à Halifax l'an dernier, je me suis engagé, au nom du conseil, à faire évoluer notre gouvernance. Depuis, nous avons entrepris un examen approfondi de nos statuts et de nos politiques de gouvernance afin de nous adapter aux réalités de l'industrie. Ce travail rigoureux s'est accompagné d'activités



de formation continue pour nos administrateurs et administratrices. Dans cette optique, lors de notre prochaine assemblée à Burnaby (C.-B.), nous vous présenterons différentes options.

RÉSULTATS FINANCIERS

Grâce à votre fidélité et à une gestion rigoureuse, les résultats financiers de 2025 sont encourageants pour une deuxième année consécutive. En tant qu'association de services, notre principal « investissement » demeure notre équipe : celles et ceux qui vous accompagnent, dans votre ferme comme au bureau. Nous avons entrepris plusieurs initiatives visant à soutenir le recrutement et la fidélisation de cette équipe dévouée, et ces efforts s'intensifieront au cours des prochains mois. Sous le leadership de notre chef de la direction, nous veillerons à ce que les « bonnes personnes soient à la bonne place ». Le conseil d'administration veillera également à ce que les ressources financières requises soient disponibles pour soutenir cette démarche et assurer la mise en œuvre efficace du plan stratégique.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Dans votre troupeau et votre ferme, la réussite repose sur le soutien de votre entourage : vos collègues, vos conseillers et votre famille font souvent partie intégrante de ce réseau. Au cours de mes deux ans à la présidence, j'ai eu moi aussi la chance d'être bien entouré. Aux membres des sections et des comités ainsi qu'à mes collègues du conseil, je tiens à exprimer ma gratitude pour leur présence à travers les hauts et les bas, toujours avec franchise et ouverture. J'ai été impressionné de constater à quel point le membre demeurait constamment au cœur de nos discussions. Nous avons discuté et rediscuté jusqu'à ce que les meilleures solutions émergent.

À nos partenaires de l'industrie, merci pour votre solidarité face aux défis que nous partageons et pour votre volonté de renforcer nos liens. Dans un contexte où des menaces



présent sur notre système, envié et reconnu pour son efficacité, notre atout le plus précieux demeure une collaboration authentique, qui mise sur les forces et l'expertise de chacun et chacune.

À l'équipe dévouée de Holstein Canada et à ses conseillers spéciaux, en particulier Paul Larmer, je tiens à dire combien j'ai grandi à vos côtés. Je n'aborde plus les problèmes de la même façon. Je désire également souligner l'engagement remarquable de Linda Markle, qui a accepté à deux reprises, en quatre ans, d'assumer le rôle de cheffe de la direction par intérim, tout en poursuivant ses importantes responsabilités de directrice du Soutien aux membres et à la clientèle. Linda incarne véritablement le dévouement. Son travail a été soutenu avec efficacité et rigueur par Chris Bartels, directeur des Innovations et opérations commerciales, dont la collaboration a été déterminante comme co-chef de l'exploitation par intérim.

Voyager dans notre vaste pays, et être parfois moins présent même lorsque j'étais à la maison, n'a été possible que grâce au soutien exceptionnel de mes collègues de la ferme Lacnor et, bien sûr, de ma famille aimante. Merci de m'avoir permis de vivre cette expérience inoubliable. *Je reviens chez nous!*

À vous, chers membres, je souhaite exprimer toute ma gratitude et offrir mes vœux les plus sincères de succès continu. Je vous encourage vivement à vous impliquer, que ce soit dans votre club, ou encore aux niveaux provincial ou national. Je vous parle d'expérience : c'est un engagement profondément enrichissant dont vous serez le grand gagnant!

Gilles Côté

Gilles Côté
Président du conseil

Conseil d'administration

Gilles Côté, président	Saint-Bruno (Qc)
Harold Sweetnam, vice-président	Stanley (Man.)
Benoît Turmel, 3 ^e membre de l'exécutif	Sainte-Marie (Qc)
Karen Versloot	Keswick Ridge (N.-B.)
Nancy Beerwort	Martintown (Ont.)
Melville « Mel » Mclean	Gananoque (Ont.)
Kevin Harvey	Stayner (Ont.)
Brian Slaughter	Warwick Township (Ont.)
Sylvie Mahannah	Saint-Télesphore (Qc)
Nicolas Lalande	Saint-Placide (Qc)
Willem Vanderlinde	Lacombe (Alb.)
Brian Hamming	Vernon (C.-B.)





Mise à jour de l'équipe de gestion : points saillants de 2025

Avec le recul, l'équipe de gestion est fière des progrès et des réalisations accomplis dans l'ensemble de l'organisation en 2025. Dès qu'elle a pris connaissance des quatre piliers stratégiques du conseil d'administration, l'équipe s'est mise au travail pour élaborer un plan stratégique triennal en assignant des projets et des initiatives conformes à la vision du conseil. Une fois nommé au poste de chef de la direction, Greg Dietrich a entrepris la mise au point finale du plan stratégique en veillant à ce qu'il s'aligne sur sa propre vision de l'organisation et à ce que chacun et chacune en assume clairement la responsabilité.

Pendant toute l'année 2025, nos activités et nos investissements ont adhéré de manière proactive aux quatre piliers stratégiques. L'année a été marquée par la célébration du centenaire de la classification. À cette occasion, des publications spéciales, des vidéos, des vêtements exclusifs et des hommages aux éleveurs ont contribué à souligner la valeur durable de ce service essentiel.

Engagement des membres et des producteurs

En 2025, nos efforts ont porté sur le renforcement des liens avec les membres et sur les moyens de maintenir la pertinence et la valeur de nos services. Les réunions trimestrielles des sections ont repris, notamment une session en présentiel avec le conseil d'administration de Holstein Canada. De plus, l'organisation a accru sa représentation aux assemblées générales annuelles des sections grâce à la présence coordonnée des administrateurs et administratrices, de l'exécutif, de l'équipe dirigeante et des services à la ferme.

Entre autres améliorations apportées à la prestation des services, mentionnons l'évolution du programme de classification et la mise en œuvre d'un calendrier de travail régionalisé pour accroître l'efficacité et fournir des services plus personnalisés, tels que l'intervalle de visite de deux mois pour les grands troupeaux. Du côté des reconnaissances, nos initiatives ont également progressé avec la reconnaissance « Élevage d'Excellentes » et la mise en place de nouveaux critères adaptés aux lactations prolongées et aux systèmes de production modernes.

Leadership et gouvernance

Dans le cadre de nos travaux avec Somerglen Governance, nous avons renforcé notre gouvernance et notre efficacité organisationnelle, notamment par la mise à jour des politiques du conseil, des manuels et des statuts. Parallèlement, notre collaboration avec Teal & Co. nous a permis d'améliorer nos programmes de ressources humaines, par exemple en actualisant les compétences du personnel.

Les comités ont été restructurés afin d'améliorer leur alignement et leur efficacité. La fusion du Comité consultatif sur la race et du Comité consultatif sur la classification a débouché sur la création du nouveau Comité d'amélioration de la race, et la gestion des reconnaissances autrefois confiée à un comité a été transférée au personnel.

Partenariats avec l'industrie

La collaboration avec les partenaires de l'industrie est demeurée une priorité en 2025. Holstein Canada a continué d'organiser les ateliers *Dairy Dynamics* avec Lactanet et ses partenaires du secteur de la génétique, montrant ainsi comment chaque partenaire travaille avec les autres pour que l'ensemble des producteurs et productrices en bénéficient.

Sur le plan international, le programme de classification a soutenu des initiatives de formation en Colombie et au Brésil, et Holstein Canada a pris part aux activités de la Fédération mondiale Holstein Friesian, y compris des réunions qui ont eu lieu en présentiel à Budapest, en Hongrie. L'organisation a également continué à fournir des services à l'ensemble des producteurs et productrices du Canada au nom des partenaires de l'industrie, notamment les évaluations du bien-être des animaux pour Les Producteurs laitiers du Canada ainsi que la vente des identifiants et le service TracéLaitier.

Recherche et innovation

L'innovation est restée une priorité, comme en témoigne notre collaboration continue avec la Canadian Angus Association sur un projet à grande échelle qui utilise l'imagerie 3D et l'intelligence artificielle pour le phénotypage des animaux. Nous sommes reconnaissants au programme Agri-science d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour l'appui accordé à ce projet dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable. Pour ce qui est de la production du modèle type idéal, l'impression 3D réalisée en interne a permis d'améliorer l'efficacité et le contrôle.

Des améliorations ont aussi été apportées aux services génomiques avec l'ajout des tests du gène acère et de la malformation vertébrale complexe (CVM) au forfait génomique standard, ce qui renforce la valeur offerte pour ces caractères.

Il est important de noter qu'une grande partie de ces progrès résulte d'une attention renouvelée portée aux résolutions des membres. Nous remercions nos membres d'avoir contribué à recentrer l'organisation sur leurs priorités et celles de la base.

Avec toute notre gratitude pour le soutien continu de nos membres et partenaires,

L'équipe de gestion de Holstein Canada

Linda Markle
Directrice, Services aux
membres et opérations

Chris Bartels
Directeur, Innovation
et recherche



Mot du chef de la direction : regard vers l'avenir

C'est un privilège pour moi de m'adresser aux membres pour la première fois en tant que chef de la direction de Holstein Canada. Depuis mon entrée en fonction, j'ai pris le temps de rencontrer des membres, du personnel et des partenaires de l'industrie, et d'écouter attentivement différents points de vue.

Ayant passé ma vie dans cette industrie et dans une ferme laitière, je crois qu'il est important que le travail de notre organisation adhère étroitement aux réalités de la ferme. En fin de compte, l'objectif de Holstein Canada est simple : aider les éleveurs et les producteurs laitiers à bâtir des exploitations prospères et à gagner leur vie grâce à la production laitière, tout en assurant la pérennité de ces exploitations pour la nouvelle génération.

Les organisations comme la nôtre existent pour servir les producteurs, et c'est cette façon de penser qui doit orienter les décisions à prendre et les initiatives à prioriser. À l'avenir, notre travail continuera de reposer sur quatre piliers clés : la gouvernance et le leadership, les partenariats avec l'industrie, l'innovation et la recherche, et l'engagement des membres.

Grâce à une gouvernance éclairée, nous demeurons responsables devant nos membres et serons en mesure de prendre des décisions judicieuses à long terme. Le renforcement des partenariats dans l'industrie laitière permet aux organisations de conjuguer leurs efforts et de concentrer leurs ressources pour apporter le plus d'avantages possible aux producteurs et aux productrices. Des investissements soutenus dans l'innovation et la recherche garantissent que la génétique et les données de la race Holstein canadienne continuent de figurer parmi les meilleures au monde. Enfin, l'engagement des membres nous permet de rester en contact avec les éleveurs et les producteurs que nous servons.

L'avenir nous réserve également des avancées majeures dans les domaines de l'analyse des données, de l'intelligence artificielle et de la génomique. Ces outils sont en voie de fournir aux producteurs des informations et des connaissances améliorées pour faciliter la prise de décision à la ferme. Notre responsabilité consistera à faire en sorte que ces progrès continuent à créer une valeur réelle pour nos membres et à renforcer l'avenir de la race Holstein.

Notre industrie tire sa force de toutes les organisations qui unissent leurs efforts pour appuyer les producteurs laitiers. Holstein Canada a un rôle important à jouer dans cette collaboration. En effet, lorsque nous visons les mêmes objectifs et que nous travaillons ensemble de manière



efficace, ce sont l'industrie tout entière et les producteurs qui en bénéficient.

Cette transition me rappelle que pour participer aux activités d'une organisation comme Holstein Canada, il faut disposer d'un réseau de soutien à la maison et à la ferme. Derrière chaque éleveur ou bénévole qui décide de s'investir dans l'industrie, il y a toute une équipe : des membres de la famille, des partenaires commerciaux et du personnel agricole qui s'occupent des tâches quotidiennes. Leur aide passe souvent inaperçue, mais c'est ce qui permet à beaucoup d'entre nous d'apporter une contribution en dehors de la ferme. Je suis reconnaissant de pouvoir obtenir ce genre de soutien dans ma propre ferme, et je sais que bien d'autres dans l'industrie partagent la même expérience.

Au cours de l'année à venir, au moment de prendre chaque décision, nous nous poserons donc une simple question : quel est l'avantage pour le producteur? Si la réponse est claire, nous saurons que nous sommes sur la bonne voie. Holstein Canada est le fruit du dévouement de nombreuses générations d'éleveurs, de bénévoles et de personnel. Je prends ma responsabilité très au sérieux et je me réjouis à l'idée de travailler ensemble pour continuer à faire progresser l'organisation et la race.

Greg Dietrich
Chef de la direction, Holstein Canada



Rapports des comités



Comité d'audit, des finances et du risque

Membres du conseil : Benoît Turmel (président), Willem Vanderlinde, Mel McLean, Brian Slaughter

Membres externes : Jim Parke (CPA, CA, ASC), Catherine McCorquodale

En 2025, le Comité d'audit et des finances a élargi son mandat et son champ d'action pour inclure la surveillance des risques organisationnels, devenant ainsi le Comité d'audit, des finances et du risque. Accueillie en tant que membre externe, Catherine McCorquodale apporte des idées et une expertise précieuses en matière de gestion des risques.

Le Comité s'est réuni cinq fois au cours de l'année pour examiner les états financiers audités, les placements et le budget annuel, et pour soumettre des recommandations connexes au conseil d'administration. En outre, le Comité a commencé à travailler à l'élaboration d'un cadre formel de gestion des risques.

L'organisation remercie sincèrement les membres externes pour le temps, l'expertise et l'engagement qu'ils consacrent généreusement aux affaires du Comité.



Comité d'amélioration de la race

Membres du conseil : Willem Vanderlinde (président), Kevin Harvey, Benoît Turmel

Membres externes : Michael Lovich, Hugh Hunter, David Crack, Nick Bokma, Eleri Morris

Créé en 2025, le Comité d'amélioration de la race réunit l'ancien Comité consultatif sur la race et l'ancien Comité consultatif sur la classification. Cette restructuration garantit que la vision et l'orientation de la race sont soutenues par des programmes d'amélioration bien harmonisés, y compris celui de la classification.

En 2025, le Comité s'est réuni deux fois en mode virtuel pour travailler sur le programme de classification et les caractères préoccupants, pour examiner les résolutions pertinentes des membres et pour amorcer le projet de la stratégie de race de Holstein Canada.

L'organisation remercie sincèrement les membres externes pour le temps, l'expertise et l'engagement qu'ils consacrent généreusement aux affaires du Comité.



Comité sur la gouvernance

Membres du conseil : Brian Slaughter (président), Harold Sweetnam, Karen Versloot, Sylvie Mahannah

Membres externes : Michael Barrett, Quintin Fox (Somerglen Governance)

Le Comité sur la gouvernance s'est réuni six fois au cours de l'année. En collaboration avec les consultants externes Michael Barrett et Quintin Fox, le Comité a recommandé au conseil d'administration de réintégrer la responsabilité de la gestion des risques dans le mandat du Comité d'audit et des finances.

En outre, le Comité sur la gouvernance a fait progresser plusieurs initiatives clés en matière de gouvernance, notamment l'élaboration d'un cadre de compétences, d'un modèle d'évaluation et d'un manuel des politiques pour le conseil, ainsi qu'un examen approfondi des statuts de Holstein Canada. Certains de ces travaux sont encore en cours.

L'organisation remercie sincèrement les membres externes pour le temps, l'expertise et l'engagement qu'ils consacrent généreusement aux affaires du Comité.



Comité des expositions et du jugement

Membres du conseil : Nancy Beerwort (présidente), Brian Hamming, Nicolas Lalande

Membres externes : Scott Brethet, Pierre Boulet, Dan Doner, Erica Enright, Jon Raymond Dykstra, Connie McLellan, Bryce Fisher

Le Comité des expositions et du jugement s'est réuni deux fois en 2025. Son travail a porté sur l'organisation du concours *All-Canadian* et celle de la Conférence nationale des juges de 2026, sur les règles des expositions ainsi que sur la sélection des juges, les reconnaissances et les classes à la Foire royale d'hiver de l'agriculture. Le mandat du Comité consiste également à examiner les résolutions présentées par les membres relativement aux expositions.

L'organisation remercie sincèrement les membres externes pour le temps, l'expertise et l'engagement qu'ils consacrent généreusement aux affaires du Comité.



Comité consultatif des Jeunes leaders

Membres du conseil : Karen Versloot, Sylvie Mahannah

Membres externes : Emma Prelaz (présidente), Emma Van Steekenlenburg, Leah Newcombe, René Harvey, Jordan Vaandrager, Kirstan Bennett

Le Comité consultatif des Jeunes leaders s'est réuni quatre fois en 2025 et a accueilli un nouveau membre, Jordan Vaandrager (Ouest) vers le milieu de l'année. Le Comité a organisé avec succès le Congrès des Jeunes leaders à Halifax, où les participants et participantes ont bénéficié d'une journée en classe comprenant des sessions sur la gestion des fourrages et de la ferme, les stratégies de reproduction avancée et un panel de Maîtres-éleveurs. Trois fermes laitières progressistes ont également été visitées et le groupe a profité d'une importante occasion d'apprentissage lors d'une démonstration de classification.

Les réunions du Comité ont porté sur l'examen des commentaires des personnes participantes, sur les améliorations à apporter au Congrès des Jeunes leaders de 2026 et sur la sélection des lauréats et lauréates des bourses d'études. Le Comité continue de se concentrer sur le renforcement de son rôle auprès du conseil tout en cherchant des moyens d'accroître son influence auprès de la jeunesse Holstein.

L'organisation remercie sincèrement les membres externes pour le temps, l'expertise et l'engagement qu'ils consacrent généreusement aux affaires du Comité.





Résolutions non contraignantes de 2025 : mise à jour sur les mesures relatives aux résolutions des membres

1. COMMUNICATION

Bilinguisme

Soumise conjointement par les sections Holstein Québec, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve et Nouveau-Brunswick

- CONSIDÉRANT que Holstein Canada est une organisation nationale dans un pays officiellement bilingue;
- CONSIDÉRANT que 43 % des membres de Holstein Canada sont francophones et que le français est leur langue de préférence;
- CONSIDÉRANT que les membres francophones ont de la difficulté à obtenir des services et des communications de Holstein Canada dans leur langue première;
- CONSIDÉRANT qu'il serait dans le meilleur intérêt pour l'Association nationale et l'ensemble de ses membres d'avoir les meilleurs représentants sur son conseil d'administration et ses divers comités, peu importe leur maîtrise d'une deuxième langue;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada que le bilinguisme ne devienne pas un enjeu pour les représentants qui ne maîtrisent pas une deuxième langue, et que Holstein Canada soit une organisation bilingue qui offre des services et des communications en français et en anglais.

Plan d'action : Holstein Canada s'engage à être une organisation bilingue anglais-français.

2. ASSURANCE

Assurance des sections

Soumise conjointement par les sections Holstein Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Colombie-Britannique

- CONSIDÉRANT que les administrateurs et/ou dirigeants de toute organisation agricole devraient bénéficier d'une couverture d'assurance individuelle et événementielle appropriée;
- CONSIDÉRANT que les délégués à la réunion du National et des sections tenue en février 2024 ont été informés que la couverture d'assurance de Holstein Canada englobait toutes les sections de l'Ouest et de l'Est;
- CONSIDÉRANT qu'en août 2024, Holstein Canada a abruptement annulé toutes les assurances administrateurs et dirigeants des sections de l'Ouest et de l'Est et des sous-comités, y compris Atlantic Holstein Promotions;
- CONSIDÉRANT que les trois sections Holstein de l'Atlantique n'ont aucune couverture d'assurance administrateurs et dirigeants depuis août 2024;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada rétablisse la couverture d'assurance et/ou présente des solutions pour les sections de l'Est et de l'Ouest, y compris les sous-comités et Atlantic Holstein Promotions.

Plan d'action : Un suivi est effectué. La modification de la couverture d'assurance est due au fait que Holstein Canada et le conseil d'administration n'ont pas de droit de regard ni d'autorité finale sur les décisions prises par les conseils d'administration des sections, notamment en ce qui concerne leurs agissements professionnels. Par conséquent, notre assureur a déterminé que notre police ne pouvait plus absorber les risques connexes, et les sections ont été retirées de la couverture pour rechercher leur propre assurance directe.

Nous recommandons à chaque section de souscrire une assurance administrateurs et dirigeants (A et D) et d'évaluer si une couverture de la responsabilité professionnelle est nécessaire en fonction de ses activités particulières.

Nous continuons de faire un suivi au cas où une occasion se présenterait de rétablir la couverture ou d'ajouter les sections à la police. Si une telle occasion se présente, nous prendrons contact avec ces dernières pour recueillir toutes les informations nécessaires à ce moment-là.

3. RÉUNIONS DU NATIONAL ET DES SECTIONS

Fréquence des réunions

Soumise conjointement par les sections Holstein Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve

- CONSIDÉRANT que les sections provinciales de l'ensemble du Canada aident à soutenir et à partager la vision de Holstein Canada, soit « Une industrie laitière canadienne en santé pour tous »;
- CONSIDÉRANT que les sections provinciales et les clubs Holstein sont le point de contact direct pour les membres;
- CONSIDÉRANT que les sections provinciales, les clubs Holstein et leurs administrateurs et administratrices sont les premiers représentants des membres;



IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada rétablisse la réunion annuelle en personne du National et des sections, assume toutes les dépenses associées à la délégation de deux membres de chaque section provinciale et tienne des réunions trimestrielles en mode virtuel pour faire le point.

Plan d'action : Terminé.

4. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DES SECTIONS PROVINCIALES

Présence des membres du conseil et de l'équipe dirigeante de l'AHC

Soumise conjointement par les sections Holstein Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve

- CONSIDÉRANT que les AGA des sections provinciales font partie intégrante des contacts de l'Association de race avec ses membres;
- CONSIDÉRANT que les AGA des sections provinciales permettent de mettre en avant les idées des clubs Holstein et des membres;
- CONSIDÉRANT que les AGA des sections provinciales sont une occasion annuelle pour l'équipe dirigeante de Holstein Canada de s'adresser aux membres et d'échanger avec eux;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU qu'un membre de l'exécutif du conseil d'administration de Holstein Canada, un membre de la haute direction, l'administrateur national ou l'administratrice nationale de la région et un membre des Services à la ferme assistent à chacune des neuf AGA des sections provinciales pour la durée de chacune d'entre elles.

Plan d'action : Terminé. Holstein Canada reconnaît la valeur de la participation aux assemblées générales annuelles des sections provinciales et s'efforce d'assister aux réunions conformément à cette résolution.

5. ENREGISTREMENT AU LIVRE GÉNÉALOGIQUE

Activation des identifiants et mise à jour de la liste des vaches en activité

Soumise par la section Holstein Nouveau-Brunswick

- CONSIDÉRANT que toutes les fermes sont tenues, en vertu du programme proAction®, de signaler à TracéLaitier toutes les naissances d'animaux mâles et femelles;
- CONSIDÉRANT que l'enregistrement des femelles et des mâles dans le livre généalogique de Holstein Canada est lié à la mère et au père et crée également un fichier de traçabilité qui est envoyé à TracéLaitier pour signaler les naissances au nom du producteur;
- CONSIDÉRANT que l'information sur les naissances des animaux portant un identifiant simple blanc n'est pas reliée au livre généalogique de Holstein Canada;
- CONSIDÉRANT que l'information sur le vêlage est requise lors de la classification des animaux. Plusieurs troupeaux utilisent le contrôle laitier pour transmettre l'information à Holstein Canada, comme les dates de vêlage et le nombre de lactations. Pour les troupeaux qui ne sont pas inscrits au contrôle laitier, l'information sur les vêlages n'est pas automatiquement accessible aux classificateurs puisqu'elle n'est pas ajoutée à leurs listes de vaches en activité;
- CONSIDÉRANT que les animaux pour lesquels aucun vêlage n'a été signalé à l'âge de 36 mois n'apparaissent pas sur la liste des vaches en activité d'un troupeau, de sorte que la liste des vaches en activité ne peut pas servir à générer des plans d'accouplement;
- CONSIDÉRANT que de nombreux troupeaux qui classifient des animaux utilisent cette information pour prendre des décisions en matière d'accouplement;
- CONSIDÉRANT que de nombreux producteurs ont tendance à cesser la classification dans les deux ans qui suivent l'arrêt du contrôle laitier;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada offre la possibilité d'enregistrer l'information sur les naissances et les vêlages pour l'activation des identifiants simples blancs, de façon à ce qu'elle puisse être reliée à la liste des vaches en activité du producteur. Cela permettra de créer un fichier numérique précis des animaux en activité du troupeau, avec le nombre de lactations et les dates de vêlage pour favoriser l'efficacité des visites de classification. Le fait d'avoir une liste active précise et à jour apportera également une valeur ajoutée au producteur, car elle pourra être facilement utilisée par le prestataire de services d'IA de son choix pour créer un plan d'accouplement précis. En ajoutant de la valeur au service, la fidélisation pourrait être accrue.

Plan d'action : En cours. Cette question a été examinée avec l'équipe dirigeante de TracéLaitier afin d'évaluer les possibilités d'échange de données. Un examen plus approfondi sera nécessaire en fonction des considérations relatives à la protection de la vie privée et des avis juridiques. Nous évaluons également des options supplémentaires pour la collecte de données afin de soutenir ce travail.



6. TARIFICATION



Ajout du gène acère dans le forfait de testage

Soumise par la section Holstein Nouveau-Brunswick

- CONSIDÉRANT qu'un nombre toujours croissant de producteurs sélectionnent en vue d'obtenir le gène acère;
- CONSIDÉRANT que le testage associé au gène acère coûte actuellement 35 \$ de plus;
- CONSIDÉRANT que Holstein Canada inclut plusieurs caractères dans le forfait de testage génotypique;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada inclue le test du gène acère dans le forfait de testage génotypique.

Plan d'action : Retirée. Terminé.

7. ÉDUCATION

Cornillons

Soumise par la section Holstein Nouveau-Brunswick

- CONSIDÉRANT que les cornillons diffèrent des cornes;
- CONSIDÉRANT que les cornillons ne peuvent être exprimés que chez les animaux acères hétérozygotes;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada renseigne les producteurs au sujet des cornillons.

Plan d'action : Le sujet sera examiné par l'équipe de la vulgarisation et du transfert de connaissances et pris en compte dans la planification future des activités éducatives.

8. CLASSIFICATION

Uniformité de la classification

Submitted by: Holstein Québec

CONSIDÉRANT que les classificateurs(-trices) ont deux points de discrétion (+ ou -2 points) sur le score de chacune des parties de la vache une fois les caractères individuels évalués;

CONSIDÉRANT que l'évaluation de chacun des caractères devrait être l'évaluation la plus objective de la conformation d'une vache;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada de faire les représentations nécessaires pour évaluer la possibilité de diminuer le point de discrétion à plus ou moins 1 et/ou d'apporter tout autre changement à la classification pour la rendre plus uniforme.

Plan d'action : Rejetée – Examinée par le Comité d'amélioration de la race.

9. CLASSIFICATION

Classification des vaches en première lactation

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT que de plus en plus de producteurs ne font pas classifier l'ensemble des vaches en première lactation;
- CONSIDÉRANT qu'il est possible de demander une estimation du score de la vache sans nécessairement accepter de la faire classifier;
- CONSIDÉRANT qu'il est possible de ne pas faire classifier les moins bonnes vaches et que plusieurs le font;
- CONSIDÉRANT que le (la) classificateur(-trice) peut passer un temps considérable à évaluer des vaches qui ne seront pas classifiées au final;
- CONSIDÉRANT que la classification de l'ensemble des vaches en première lactation est essentielle pour assurer la justesse des épreuves de taureaux;
- CONSIDÉRANT que le service de classification de Holstein Canada est déficitaire;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada d'évaluer la possibilité d'obliger la classification de toutes les vaches en première lactation aptes à être classifiées et/ou d'offrir un coût de classification déterminé en fonction du nombre de vaches en première lactation aptes à être classifiées.

Plan d'action : Un suivi est effectué. Examinée par le Comité d'amélioration de la race. Les animaux en première lactation non présentés à la classification feront l'objet d'un suivi, sans mesure immédiate.

10. CLASSIFICATION

Indépendance de classification

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT la réputation exceptionnelle de notre programme de classification, réputation qui dépasse largement nos frontières;



- CONSIDÉRANT que cette bonne réputation est fortement reliée à l'expérience et à la formation des classificateurs qui évaluent nos animaux;
- CONSIDÉRANT que l'indépendance de jugement de ces classificateurs est essentielle au maintien de la qualité de leur travail;
- CONSIDÉRANT que les classificateurs sont en mesure d'évaluer si un animal est apte à être classifié et n'ont pas à subir l'influence d'un éleveur pour confirmer si un animal peut être classifié ou non;
- CONSIDÉRANT que certains éleveurs demandent aux classificateurs de ne classifier que les animaux qui dépassent un certain pointage. Par exemple, 83 et 85 points pour les vaches de première lactation;
- CONSIDÉRANT que cette pratique nuit à la réputation d'intégrité de notre système de classification, ainsi qu'à la fiabilité des données aux résultats de classification;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada de rapidement redonner toute l'indépendance nécessaire à une classification juste et équitable pour tous les animaux étant en condition jugée adéquate à se faire classifier.

Plan d'action : Un suivi est effectué. Examinée par le Comité d'amélioration de la race. Les animaux en première lactation non présentés à la classification feront l'objet d'un suivi, sans mesure immédiate.

11. RAPPORT

Composantes et valeur en dollars par jour de vie à la date anniversaire

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT que les éleveurs sont constamment à la recherche de vaches toujours plus performantes et de façons de sélectionner les bons individus à reproduire;
- CONSIDÉRANT que Holstein Québec et ses clubs sont toujours à la recherche des meilleures reconnaissances pour honorer les productions de leurs vaches;
- CONSIDÉRANT que Lactanet publie maintenant un rapport annuel avec les kg de composantes et les productions et \$ par jour de vie à la date anniversaire des animaux;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada de travailler en collaboration avec Lactanet pour qu'il devienne possible d'avoir les listes des meilleures vaches, soit en \$ par jour de vie, selon la date anniversaire, ou en kg de composantes par jour de vie, selon la date anniversaire par province et par club.

Plan d'action : En cours. Une collaboration étroite entre Lactanet, Holstein Canada et les autres associations de race est en cours pour produire ces reconnaissances en 2026.

12. RAPPORT

Affichage de la raideur sur les épreuves génétiques des taureaux et des vaches

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT que le problème de la raideur en est un qui est connu depuis de nombreuses années, notamment dans la race Holstein;
- CONSIDÉRANT que ce problème a fait l'objet d'un premier travail de recherche, mais dont les données insuffisantes n'ont pas permis de présenter des résultats qui soient satisfaisants pour les éleveurs;
- CONSIDÉRANT que le manque de transparence et l'absence d'actions concrètes posées dans l'industrie pour empêcher la condition de se répandre, ont fait de la raideur un problème dont la prévalence n'est ni négligeable, ni sans conséquence économique pour les éleveurs;
- CONSIDÉRANT que le peu de données disponibles, notamment la prévalence chez la progéniture d'un taureau, est relativement peu accessible, car présenté dans un format qui n'est pas aisé à comprendre pour la majorité des éleveurs;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada de travailler avec Lactanet et les divers partenaires impliqués afin de modifier l'affichage des épreuves génétiques en améliorant la transparence et l'accessibilité des informations concernant la raideur chez les taureaux et les vaches.

Plan d'action : Pas commencé. Lactanet reverra l'affichage des caractères déficients pour améliorer la clarté et la compréhension chez les utilisateurs.

13. RECHERCHE

Poursuite des collectes de données et de la recherche sur la raideur

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT que le problème de la raideur en est un qui est connu depuis de nombreuses années, notamment dans la race Holstein;
- CONSIDÉRANT que ce problème a fait l'objet d'un premier travail de recherche, mais dont les données insuffisantes n'ont pas permis de présenter des résultats qui soient satisfaisants pour les éleveurs;



- CONSIDÉRANT que le manque de transparence et l'absence d'actions concrètes posées dans l'industrie pour empêcher la condition de se répandre, ont fait de la raideur un problème dont la prévalence n'est ni négligeable, ni sans conséquence économique pour les éleveurs;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada de faire les représentations nécessaires auprès de Lactanet et de divers partenaires de l'industrie afin de poursuivre l'effort de collecte de données et la recherche portant sur la raideur, notamment (mais sans s'y limiter) en faisant appel à des intervenants formés pour passer sur les fermes et collecter des informations plus précises sur les animaux affectés, les spécificités du phénotype observées chez ces animaux, et par une étude supplémentaire liée aux généalogies, ainsi qu'une prise de données liée à la physiopathologie de la condition chez différents animaux affectés.

Plan d'action : En cours. Examinée par le Conseil d'évaluation génétique. Groupe de travail sur la raideur créé par Lactanet. La première étape consistera à établir un système de collecte de données normalisé et national, intégré à l'infrastructure existante de Lactanet, dans le but de créer des évaluations génomiques pour ce caractère polygénique.

14. MAÎTRE-ÉLEVEUR

Modification du calcul des points de la reconnaissance Maître-éleveur

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT que notre race Holstein est en constante évolution;
- CONSIDÉRANT que sur une période de 20 ans, nous avons obtenu plus du double de vaches TB 1er veau.
2004 = 4437 vaches vs 2024 = 9371 vaches;
- CONSIDÉRANT que sur la même période nous pouvons voir la même évolution sur les 2e veaux et plus.
2004 = 23 482 vaches vs 2024 = 47 163 vaches;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada de revoir le système de pointage de la reconnaissance Maître-éleveur, afin de tenir compte de l'évolution de la conformation dans le calcul des points, au même titre que le travail qui a été fait du côté de la production.

Plan d'action : La recherche n'a pas commencé.

15. EXPOSITIONS

Inscription des informations de vêlage dans les catalogues de jugement

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT que les juges se basent sur les dates et le nombre de vêlages durant un jugement afin de les aider à départager certains sujets;
- CONSIDÉRANT que l'information se doit d'être exacte et transparente pour être équitable envers tous les animaux de la classe;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada d'inscrire les dates et le nombre de vêlages dans les catalogues de jugement.

Plan d'action : En cours. À l'étude au Comité des expositions et du jugement. La date de vêlage et le nombre de vêlages sont des données accessibles via la plateforme AssistExpo, que les expositions peuvent inclure dans leurs catalogues.

16. EXPOSITIONS

Surcharge mammaire

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT la présence trop élevée de vaches présentant une surcharge mammaire dans les jugements d'animaux en général;
- CONSIDÉRANT l'image négative que projette la surcharge mammaire auprès du grand public;
- CONSIDÉRANT que les règles de bien-être animal vont à l'encontre de cette pratique;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada de travailler à la résolution du problème de surcharge mammaire dans les expositions laitières.

Plan d'action : Rejetée.

17. GÉNÉALOGIE

Ajout d'une abréviation pour identifier rapidement les productions supérieures

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT que l'ajout d'une abréviation permettrait de mettre en valeur rapidement les productions supérieures juste



sous le nom de l'animal dans l'en-tête de la généalogie, et ce, au même titre que la classification;

- CONSIDÉRANT que cette méthode est déjà utilisée dans d'autres races et que cela favorise une meilleure visibilité des performances;
- CONSIDÉRANT que pour les taureaux des abréviations telles que « ST », « SP » et « EXTRA » existent déjà et permettent d'identifier les taureaux qui se démarquent positivement dans la race;
- CONSIDÉRANT que cette indication faciliterait la comparaison rapide entre les individus et mettrait en évidence les productions supérieures;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada d'ajouter une abréviation dans l'en-tête des généalogies pour mettre rapidement en évidence les vaches ayant fait une ou des productions supérieures.

Plan d'action : Pas commencé.

18. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions d'éligibilité au poste d'administrateur au conseil d'administration de Holstein Canada

Soumise par Holstein Québec

- CONSIDÉRANT que les membres des conseils d'administration sont appelés à prendre des décisions pour le bien des membres des associations de race;
- CONSIDÉRANT que les membres des conseils d'administration sont la voix des membres Holstein pour différents enjeux;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de demander à Holstein Canada de s'assurer que les membres du conseil d'administration sont détenteurs d'un quota laitier. Dans le cas contraire, qu'ils ne soient pas éligibles à siéger aux conseils d'administration présents et futurs.

Plan d'action : Rejetée.

19. RECONNAISSANCES

100 vaches Excellentes (EX)

Soumise par la section Holstein Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve

- CONSIDÉRANT que Holstein Canada a récemment reconnu les troupeaux qui ont classifié plus de 100 vaches Excellentes sous leur préfixe au cours des 100 dernières années;
- CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une réalisation remarquable qui témoigne de la longévité du troupeau et de la passion de l'éleveur;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada continue de reconnaître les troupeaux/préfixes ayant classifié 100 vaches Excellentes et de publier régulièrement leurs noms dans *infoHolstein* lorsqu'ils franchissent un jalon important (100 EX, 200 EX, etc.).

Plan d'action : Retirée. Terminé.

20. COMMUNICATION

Concours All-Canadian

Soumise par la section Holstein Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve

- CONSIDÉRANT que Holstein Canada coordonne maintenant le concours *All-Canadian*, ayant repris les responsabilités du *Holstein Journal*;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada imprime les résultats du concours *All-Canadian* dans le magazine *infoHolstein* à raison d'une classe par page, avec la photo de l'animal, le nom de l'éleveur, le nom du propriétaire et les classements d'exposition.

Plan d'action : Terminé. Holstein Canada a investi dans la mise en valeur du concours All-Canadian, notamment avec des publications dans infoHolstein, dans Cowsmopolitan et sur les médias sociaux, ainsi qu'avec le dévoilement vidéo des lauréates All-Canadian.

21. ÉVALUATIONS DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Stabulation entravée

Soumise par la section Holstein Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve

- CONSIDÉRANT qu'une forte proportion des membres de Holstein Canada travaillent dans des étables à stabulation entravée;
- CONSIDÉRANT que Holstein Canada et Les Producteurs laitiers du Canada entretiennent d'étroites relations de travail;
- CONSIDÉRANT que les soins aux animaux dans les étables à stabulation entravée peuvent être positifs, comme le



prouvent les données recueillies dans le cadre des évaluations du bien-être des animaux pour proAction;

- CONSIDÉRANT que des changements radicaux dans les étables à stabulation entravée existantes peuvent être coûteux, peu pratiques ou inutiles, compte tenu de la situation unique de chaque ferme;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada s'oppose à toute réglementation interdisant l'existence ou la modification des installations de stabulation entravée dans leur ensemble, y compris toute recommandation des Producteurs laitiers du Canada visant à décourager la construction de nouvelles stabulations entravées.

Plan d'action : A été examinée en détail par le conseil d'administration de Holstein Canada, après consultation avec Les Producteurs laitiers du Canada. Nous comprenons que les lignes directrices préconisent la liberté de mouvement et n'interdisent pas la stabulation entravée dans les installations existantes ou nouvellement construites. La liberté de mouvement telle qu'elle est décrite dans le code présente de nombreux avantages. Aucune mesure ne sera prise.

22. FINANCES DE L'AHC

États financiers détaillés

Soumise par la section Ontario Holstein

- CONSIDÉRANT que Holstein Canada est financée par ses membres;
- CONSIDÉRANT que la transparence financière est essentielle pour conserver la confiance des membres;
- CONSIDÉRANT que la transparence financière est importante aux fins de la reddition de comptes;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada s'engage à présenter des états financiers et un budget détaillés lors de son assemblée annuelle.

Plan d'action : Terminé.

23. RECONNAISSANCES

Vache de l'année

Soumise par la section Alberta Holstein

- CONSIDÉRANT qu'en tant qu'éleveurs et producteurs, nous avons accès à de vastes ensembles de données;
- CONSIDÉRANT que les composants du lait (gras, protéine) doivent être considérés comme un critère important dans l'attribution de cette reconnaissance exceptionnelle. Les producteurs sont payés sur la base de cette information, qui est donc pertinente;
- CONSIDÉRANT que d'autres reconnaissances ont été créées pour souligner des réalisations exceptionnelles en matière de production, et que ces reconnaissances devraient être utilisées conjointement avec les résultats des expositions. Puisque les éleveurs et les producteurs ne participent pas tous à des expositions, cela permettrait d'inclure un plus grand nombre de bovins;
- CONSIDÉRANT que la résolution proposée pourrait mener à la création d'un système de points et éliminer la nécessité d'un vote national;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que Holstein Canada crée une formule impartiale afin de concevoir une reconnaissance de la Vache de l'année plus moderne et plus équilibrée.

Plan d'action : À l'étude. Des changements ont été apportés au processus de la Vache de l'année 2025, notamment un vote par classement afin d'améliorer les résultats. Cependant, aucune formule impartiale n'a été appliquée au choix de la gagnante.

24. RECONNAISSANCES

Vache de l'année

Soumise par la section Holstein Colombie-Britannique

- CONSIDÉRANT que Holstein Canada reconnaît déjà plusieurs réalisations importantes à titre individuel chez une seule vache;
- CONSIDÉRANT que la fusion de trois de ces réalisations remarquables permettrait de créer une reconnaissance encore plus exceptionnelle;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que les niveaux de base de 100 000 kg de production laitière à vie, un score Excellent et au moins une Étoile de la race soient réunis pour créer une nouvelle reconnaissance inspirante.

Plan d'action : Pas commencé.



Reconnaisances et réalisations des membres

Plaques de Maître-éleveur

Pour récompenser l'excellence en élevage

1	BIRDOLM	Rockwood (Ont.) Club : Wellington
1	BOISVERT	L'Avenir (Qc) Club : Centre du Québec
1	BOKMA	Shubenacadie (N.-É.) Club : Central Nova
1	CHEVRIER	Rigaud (Qc) Club : Montréal-Vaudreuil-Soulanges
1	CRESTOMERE	Ponoka (Alb.) Club : Central Alberta
1	DESSAUGES	Farnham (Qc) Club : St-Jean
1	DESROSS	Sainte-Flavie (Qc) Club : Bas-Saint-Laurent
1	EASTEDGE	Springfield (Ont.) Club : Elgin
1	H-BRIDGE	Parkhill (Ont.) Club : Middlesex
2	HECTARE	Roxton (Qc) Club : Shefford-Brome-Rouville
1	HIDDEN-SPRING	Elmira (Ont.) Club : Waterloo
1	MIBOIS	Sainte-Françoise (Qc) Club : Lotbinière
4	MICHERET	Saint-Zéphirin-de-Courval (Qc) Club : Centre du Québec
1	MISSIONTRAIL	Woodlands (Man.) Club : Interlake
1	MOSNANG	Rimbey (Alb.) Club : Central Alberta
2	NAULY	Tingwick (Qc) Club : Bois-Francs
1	RINGO	Saint-Mathias-sur-Richelieu (Qc) Club : Shefford-Brome-Rouville
1	ROCHELET	Warwick (Qc) Club : Bois-Francs
1	ROCLAIRSON	La Présentation (Qc) Club : Saint-Hyacinthe
1	SAINTOUR	Baie-Saint-Paul (Qc) Club : Saguenay-Lac-Saint-Jean-Charlevoix
1	VONBURG	Woodstock (Ont.) Club : Oxford

Bourses d'études

Pour appuyer la formation et le développement des jeunes

Est

Anthony Boyd
Université Dalhousie
Norton (N.-B.)

Québec

Victoria Paquette
Institut de technologie agroalimentaire du Québec
Brigham (Qc)

Louis-Philip Dionne
Université Laval
Saint-Denis (Qc)

Ontario

Maryn Hunter
Université de Guelph
Smiths Falls (Ont.)

Cailyn Charlton
Collège Lakeland
Brantford (Ont.)

Ouest

Dorian de Lange
Collège Lakeland
Millet (Alb.)

Concours All-Canadian

Pour voir la rediffusion du tout premier dévoilement All-Canadian en direct et obtenir les résultats complets, rendez-vous sur www.holstein.ca.

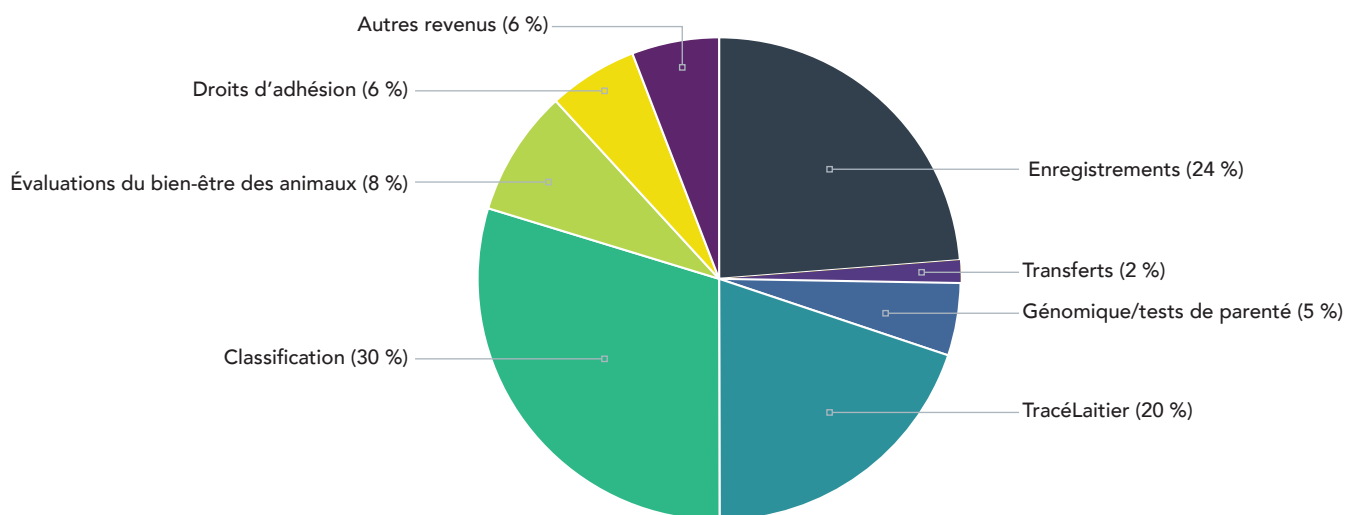


Points saillants financiers

Activité par province

PROVINCE	ADHÉSIONS		ENREGISTREMENTS		CLASSIFICATIONS		TRANSFERTS		GÉNOMIQUE	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Colombie-Britannique	289	301	18 256	18 201	14 239	13 812	673	752	651	453
Alberta	399	406	24 294	22 886	15 966	15 761	2 843	2 307	2 507	3 708
Saskatchewan	103	106	8 613	8 661	7 318	5 353	379	468	1 020	950
Manitoba	188	193	11 652	10 252	6 310	5 960	592	480	369	717
Ontario	3 090	3 145	96 945	94 688	75 808	80 936	8 848	9 632	9 615	5 846
Québec	3 407	3 513	91 484	92 387	97 285	98 807	10 512	12 699	4 780	4 705
Nouveau-Brunswick	142	148	4 515	4 841	3 532	4 158	410	454	406	399
Île-du-Prince-Édouard	138	137	4 575	4 502	3 594	3 877	1 062	336	123	145
Nouvelle-Écosse	156	156	5 048	5 000	5 640	5 951	368	520	1 035	1 117
Terre-Neuve	15	16	1 536	1 731	802	885	73	107	43	63
International	3	3	0	0	0	0	201	242	4	0
TOTAL	7 930	8 124	266 918	263 149	230 494	235 500	25 961	27 997	20 553	18 103

Revenu d'exploitation en 2025



Activités de classification

Animaux Holstein

2025	214 100
2024	218 577

Autres races

2025	16 394
2024	16 923

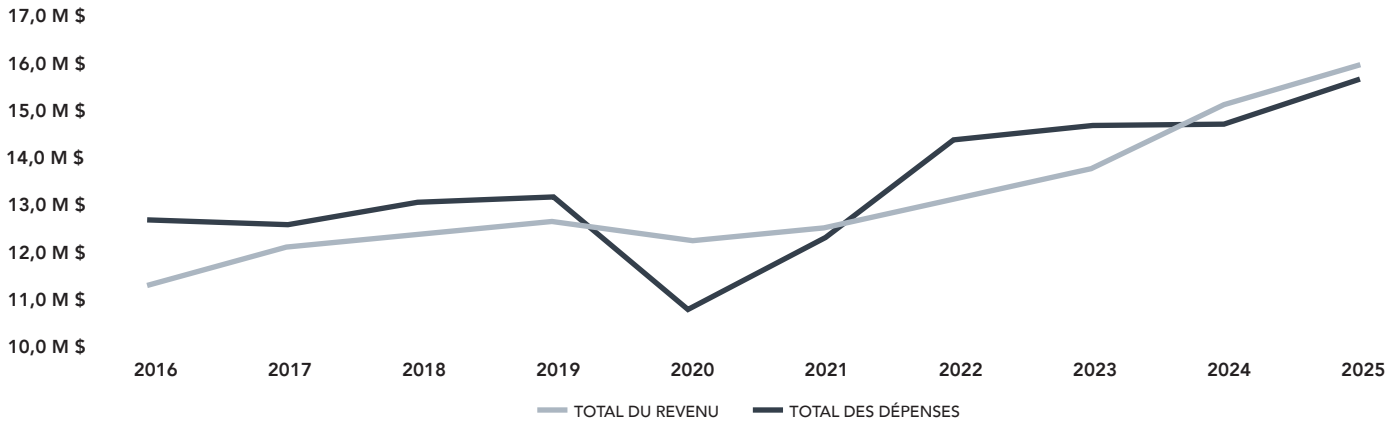
Nombre total d'animaux

2025	230 494
2024	235 500



Points saillants financiers

Résultats opérationnels sur 10 ans



Points saillants financiers 2025 – survol

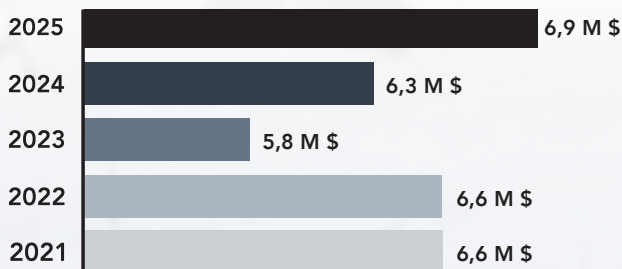
Recettes : 16,9 M \$



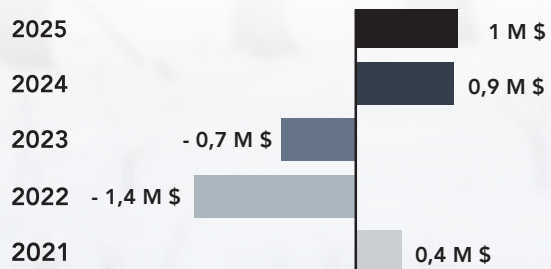
Dépenses : 16,4 M \$



Fonds de réserve : 6,9 M \$



Excédent* / (déficit) : 1 M \$



**2021 inclut la subvention salariale et les frais ponctuels.
Toutes les années comprennent des gains/pertes non réalisés dans le portefeuille des placements du fonds de réserve.*





Rapport financier 2025

Aperçu de la situation financière : une année sous le signe de la résilience opérationnelle

L'exercice 2025 s'est achevé sur une forte progression du chiffre d'affaires et une gestion disciplinée des coûts, ce qui a permis de dégager un solide excédent de fonctionnement et de renforcer nos liquidités.

Augmentation des recettes

En glissement annuel, le total des recettes d'exploitation marque une hausse de 5,9 % principalement attribuable à l'augmentation des ventes d'identifiants (+11,3 %) motivée par les fermes laitières, qui ont augmenté leurs stocks de manière proactive en prévision d'éventuelles perturbations postales. Les éléments suivants ont également contribué à l'augmentation des recettes :

- Enregistrements : +2,1 % en glissement annuel (3769 enregistrements de plus)
- Testage génomique/de parenté : +14,6 % en glissement annuel (2450 tests de plus)

Bien que les adhésions aient légèrement diminué (194 membres de moins en glissement annuel), les recettes sont restées stables grâce au report approprié des produits constatés d'avance, ce qui dénote une meilleure cohérence dans la comptabilisation des revenus.

La composition du chiffre d'affaires montre que l'organisation continue de s'appuyer sur les gammes de services principales tout en accentuant l'importance stratégique des activités de TracéLaitier.

Gestion disciplinée des dépenses et structure des coûts

Le total des dépenses a augmenté de 6 % en glissement annuel, principalement en raison des éléments suivants :

- Coûts des consultations en matière de stratégie et de gouvernance
- Frais juridiques
- Rajustements pour dépréciation des immobilisations

Il est important de noter que le contrôle des dépenses de fonctionnement de base ne s'est pas relâché :

- Les salaires et avantages sociaux ont diminué de 4,1 % par rapport à l'année précédente en raison de la rotation du personnel et des postes vacants, notamment celui du chef de la direction.
- Les frais de déplacements ont diminué de 6,3 %, en particulier dans l'équipe de l'Expérience à la ferme.
- Les dépenses globales sont restées dans les limites du budget, ce qui témoigne d'un contrôle financier rigoureux malgré le changement organisationnel.

Le profil des coûts de 2025 révèle une année pendant laquelle ont dominé les révisions structurelles et le renforcement de la gouvernance plutôt que l'inflation structurelle des coûts.

Capital humain

En fin d'année, l'effectif était de 84 employés et employées, contre 80 en 2024 et 89 prévus au budget. Les difficultés de recrutement et la rotation du personnel ont entravé l'exécution complète des plans d'expansion du personnel.

En vue de 2026, les postes vacants sont réévalués à la suite d'un examen stratégique visant à harmoniser de manière optimale le personnel, la prestation des services et la viabilité financière.

Liquidités et fonds de roulement : amélioration notable

Les liquidités ont été sensiblement renforcées en 2025 :

- Solde de trésorerie de 302 000 \$
- Aucun solde impayé sur la ligne de crédit de 825 000 \$
- Réduction du délai de recouvrement de 49 à 30 jours

Cette amélioration reflète des stratégies délibérées relativement au fonds de roulement, notamment dans les secteurs suivants :

- Amélioration des processus de recouvrement
- Adoption accrue des paiements numériques
- Communication proactive avec la clientèle

Les comptes débiteurs marquent une diminution considérable de 2,3 à 1,6 M\$, ce qui témoigne d'un meilleur cycle d'exploitation et d'une discipline opérationnelle renforcée.

Fonds de réserve : excellent rendement et bonne gestion du capital

Le fonds de réserve continue d'assurer la stabilité financière et la flexibilité stratégique.

- Valeur de marché en fin d'année : 6,9 M\$ (contre 6,3 pour l'exercice 2024)
- Rendement annuel du portefeuille : 9,28 %
- Rendement total de 585 000 \$

Le portefeuille reste aligné sur la politique de placements. Il est supervisé par RBC Dominion Valeurs mobilières, ainsi que par le Comité d'audit et des finances au point de vue de la gouvernance.

Une réserve minimum de 4 M\$ est maintenue pour assurer la continuité opérationnelle, les fonds excédentaires étant disponibles pour de futures initiatives stratégiques.

Situation financière globale

La situation de l'organisation à la clôture de l'exercice 2025 était la suivante :

- Excédent de fonctionnement de 426 000 \$
- Excédent total (tous fonds confondus) : 1 000 000 M\$
- Liquidités renforcées
- Meilleure efficacité du fonds de roulement
- Croissance stable de la réserve

Malgré les dépenses liées à la gouvernance et la dynamique transitoire du personnel, l'organisation est restée stable au point de vue financier et a amélioré la solidité de son bilan.

Syed Mazahir Roomi

Syed Mazahir Roomi
Contrôleur financier intérimaire



États financiers de l'

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2025



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Commerce Place
700-77, rue King Ouest
Hamilton (ON) L8P 4W7
Canada
Téléphone 905 523 8200
Télécopieur 905 523 2222

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de l'Association Holstein du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association Holstein du Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2025;
- l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

(ci-après, les « états financiers »)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Hamilton, Canada

Le 24 mars 2026



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2025 avec informations comparatives pour 2024

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	2025 Total	2024 Total
Actif				
Actif à court terme :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	302 189 \$	660 276 \$	962 465 \$	967 486 \$
Débiteurs (note 3)	1 634 568	–	1 634 568	2 298 959
Autres débiteurs	188 448	–	188 448	116 963
Frais payés d'avance	460 111	–	460 111	359 352
Stocks	12 812	–	12 812	23 761
	<u>2 598 128</u>	<u>660 276</u>	<u>3 258 404</u>	<u>3 766 521</u>
Placements (note 4)	–	6 229 337	6 229 337	5 642 302
Immobilisations (note 5)	2 375 274	–	2 375 274	2 319 456
	<u>4 973 402 \$</u>	<u>6 889 613 \$</u>	<u>11 863 015 \$</u>	<u>11 728 279 \$</u>

Passif et soldes des fonds

Passif à court terme :				
Créditeurs et charges à payer (note 6)	1 784 269 \$	2 500 \$	1 786 769 \$	2 135 439 \$
Produits reportés (note 7)	356 667	–	356 667	414 784
Facilité à vue (note 8)	–	–	–	545 000
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	127 329	–	127 329	111 195
	<u>2 268 265</u>	<u>2 500</u>	<u>2 270 765</u>	<u>3 206 418</u>
Dette à long terme (note 9)	103 345	–	103 345	44 830
	<u>2 371 610</u>	<u>2 500</u>	<u>2 374 110</u>	<u>3 251 248</u>
Soldes des fonds :				
Fonds de réserve (note 12)	–	6 887 113	6 887 113	6 301 478
Fonds d'exploitation	2 601 792	–	2 601 792	2 175 553
	<u>2 601 792</u>	<u>6 887 113</u>	<u>9 488 905</u>	<u>8 477 031</u>

Engagements (note 14)

	<u>4 973 402 \$</u>	<u>6 889 613 \$</u>	<u>11 863 015 \$</u>	<u>11 728 279 \$</u>
--	---------------------	---------------------	----------------------	----------------------

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 avec informations comparatives pour 2024

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	2025 Total	2024 Total
Produits :				
Classification	4 989 483 \$	– \$	4 989 483 \$	5 038 980 \$
Enregistrements	3 985 885	–	3 985 885	3 903 075
TracéLaitier	3 327 431	–	3 327 431	2 989 006
Évaluations du bien-être des animaux	1 418 455	–	1 418 455	1 146 968
Autre produits	984 060	–	984 060	897 802
Frais d'adhésion	1 002 882	–	1 002 882	854 058
Testage génomique / de parenté	814 193	–	814 193	710 676
Transferts	253 598	–	253 598	282 851
	16 775 987	–	16 775 987	15 823 416
Charges :				
Salaires et avantages sociaux	6 931 223	–	6 931 223	7 225 650
Coût des ventes TracéLaitier	2 982 446	–	2 982 446	2 562 015
Déplacement, repas et hébergement	1 556 241	–	1 556 241	1 621 430
Coûts de laboratoire	598 940	–	598 940	595 595
Évaluations génétiques et recherche	468 888	–	468 888	457 357
Événements	423 899	–	423 899	438 677
Amortissement	400 684	–	400 684	356 604
Dépenses de bureau	379 288	–	379 288	326 294
TI : équipement, logiciels, périphériques	320 017	–	320 017	288 626
Publicité et promotion	279 639	–	279 639	227 076
Consultants, services professionnels	639 798	–	639 798	241 462
Honoraires et indemnités journalières	182 893	–	182 893	230 130
Dépenses relatives au bâtiment	251 075	–	251 075	217 308
Dépenses diverses	177 197	29 520	206 717	214 492
Dépenses de traduction	199 582	–	199 582	118 025
Personnel sous contrat	166 798	–	166 798	116 411
Autres coûts des ventes	102 648	–	102 648	101 236
Autres dépenses du personnel	135 588	–	135 588	92 713
	16 196 844	29 520	16 226 364	15 431 101
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	579 143	(29 520)	549 623	392,315
Autres produits (charges) :				
Gain non réalisé sur les placements	–	399 937	399 937	274 787
Revenu de placement	–	207 545	207 545	212 563
Perte sur cession d'immobilisations	(152 904)	–	(152 904)	(18 750)
Gain réalisé sur la vente de placements	–	7 673	7 673	8 911
	(152 904)	615 155	462 251	477 511
Excédent des produits sur les charges	426 239	585 635	1 011 874	869 826
Solde des fonds, à l'ouverture de l'exercice	2 175 553	6 301 478	8 477 031	7 607 205
Solde des fonds, à la clôture de l'exercice	2 601 792 \$	6 887 113 \$	9 488 905 \$	8 477 031 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 avec informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Excédent des produits sur les charges	1 011 874 \$	869 826 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	400 684	356 604
Perte sur la cession d'immobilisations	152 904	18 750
Gain non réalisé sur les placements	(399 937)	(274 787)
Gain réalisé sur la vente de placements	(7 673)	(8 911)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement		
Débiteurs	664 391	(743 129)
Autres débiteurs	(71 485)	19 205
Frais payés d'avance	(100 759)	(117 528)
Stocks	10 949	(2 636)
Créditeurs et charges à payer	(348 670)	494 891
Produits reportés	(58 117)	265 856
	1 254 161	878 141
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(633 065)	(518 718)
Produits sur la cession d'immobilisations	23 659	23 800
Achat de placements	(1 646 926)	(639 620)
Produits sur la vente de placements	1 467 501	1 107 712
Variation des liquidités soumises à restriction	1 400	(653 252)
	(787 431)	(680 078)
Activités de financement :		
Produit tiré de la dette	273 000	103 934
Remboursement de la dette à long terme	(198 351)	(182 754)
Facilité à vue renouvelable	(545 000)	(50 000)
	(470 351)	(128 820)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 621)	69 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	305 810	236 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	302 189 \$	305 810 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

L'Association Holstein du Canada (« l'Association ») est un organisme national autorisé à inscrire au registre les bovins Holstein au Canada. La mission de base de l'Association est d'améliorer la race de bovins Holstein. À cette fin, l'organisme tient un livre généalogique et fournit plusieurs services à ses membres afin de les aider à évaluer, sélectionner et améliorer leurs troupeaux. L'Association est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux* et, en conséquence, est non imposable en vertu de l'alinéa 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales méthodes comptables :

Les présents états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables de l'Association sont les suivantes :

a) Comptabilité par fonds :

L'Association suit la méthode de comptabilité par fonds affectés pour les produits et les charges.

Les produits et les charges liés à la prestation de services et aux activités administratives sont comptabilisés dans le fonds d'exploitation.

Le fonds de réserve présente l'actif, le passif, les produits et les charges qui sont grevés d'une affectation interne afin de pourvoir aux éventualités futures et de financer des projets spécifiques.

b) Comptabilisation des produits :

L'Association comptabilise les produits au fur et à mesure que les services sont rendus.

Les revenus tirés de l'enregistrement, de la classification, de TracéLaitier, des évaluations du bien-être des animaux, du testage génomique et de parenté, et des transferts sont comptabilisés dans l'année où le service est fourni.

Les produits des frais d'adhésion représentent les cotisations annuelles payées par les membres de l'Association. L'Association comptabilise les frais d'adhésion proportionnellement à la durée de l'adhésion. Les montants reçus avant l'expiration de la période d'adhésion sont traités comme des produits reportés.

Les revenus des placements incluent les intérêts et les dividendes et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

L'Association considère tous les comptes d'investissement et d'épargne très liquides et à taux d'intérêt élevé comme des équivalents de trésorerie.



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite) :

d) Stocks :

Les stocks sont principalement constitués de fournitures et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement.

e) Immobilisations :

Les immobilisations de l'Association sont comptabilisées au coût. L'amortissement est comme suit :

Immobilisations	Méthode	Taux
Immeuble	Linéaire	30 ans
Améliorations à l'immeuble	Linéaire	10 ans
Fournitures de bureau et équipement	Linéaire	5 ans
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	3 - 4 ans
Automobiles	Amortissement dégressif	30 %

f) Dépréciation des actifs à long terme :

La direction soumet la valeur comptable des actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que celle-ci pourrait ne pas être recouvrable. Toute dépréciation déterminée en comparant l'estimation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation futurs non actualisés devant découler de l'actif avec la valeur comptable de l'actif sera radiée au moment de la dépréciation.

g) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Association a choisi de comptabiliser ses placements à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite) :

g) Instruments financiers (suite) :

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Association ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

h) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la juste valeur des placements et la valeur comptable des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et avoir une incidence sur les futures périodes.

i) Conversion des devises :

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date et les gains et pertes de change qui en résultent sont inclus dans les résultats de l'exercice à l'étude.

j) Coûts de développement :

Les dépenses de recherche et développement sur les immobilisations incorporelles grevées d'une affectation interne sont comptabilisées comme charges lorsqu'elles sont encourues.

k) Collections :

Les collections de l'Association sont capitalisées à l'état de la situation financière, mais ne sont pas soumises à l'amortissement. Les apports sont comptabilisés à titre de produits et d'augmentation des immobilisations corporelles, à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être déterminée, l'apport est comptabilisé à une valeur nominale. La collection de l'Association consiste en une sculpture de Fafard.



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite) :

l) Transferts interfonds :

Les transferts interfonds représentent des montants utilisés pour financer des projets et des initiatives.

2. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus auprès d'une banque à charte. Les comptes bancaires rapportent des intérêts à un taux nominal. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent 660 276 \$ (661 676 \$ en 2024) de fonds affectés à l'interne et détenus dans un compte d'épargne à intérêt élevé qui rapporte des intérêts au taux de 0,05 % - 2,80 % (0,45 % - 2,80 % en 2024).

3. Débiteurs :

Les débiteurs représentent les créances commerciales pour les frais d'adhésion, les services et produits et sont présentés déduction faite d'une provision pour perte de valeur de 23 181 \$ (20 048 \$ en 2024).

4. Placements :

	2025		2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Certificats de placement garanti	3 099 999 \$	3 157 534 \$	3 200 000 \$	3 246 645 \$
Obligations et débiteures				
Autorités canadiennes provinciales et publiques	251 854	252 103	202 656	202 464
Obligations de sociétés canadiennes	297 402	301 897	146 659	145 394
Actions				
Actions privilégiées	55 340	56 007	55 340	51 520
Actions ordinaires	1 150 870	2 342 624	1 098 096	1 922 902
Titres étrangers	90 087	119 172	55 703	73 377
	4 945 552 \$	6 229 337 \$	4 758 454 \$	5 642 302 \$



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

4. Placements (suite) :

Les certificats de placement garanti rapportent des intérêts à un taux compris entre 1,65 % et 5,45 % (1,39 % et 5,45 % en 2024). Les obligations ont des taux d'intérêt entre 1,65 % et 4,60 % (1,65 % - 4,60 % en 2024). Ces investissements arriveront à échéance dans une période de 1 à 6 ans et sont facilement convertis en espèces.

Les placements sont grevés d'affectations internes par rapport au fonds de réserve (note 12).

5. Immobilisations :

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	328 851 \$	– \$	328 851 \$	328 851 \$
Bâtiment	3 008 125	2 406 792	601 333	701 604
Améliorations au bâtiment	520 660	203 781	316 879	228 079
Sculpture de Fafard	179 686	–	179 686	179 686
Fournitures de bureau et équipement	588 559	440 204	148 355	49 518
Matériel informatique et logiciels	1 107 750	812 269	295 481	686 118
Automobiles	1 187 459	682 770	504 689	145 600
	6 921 090 \$	4 545 816 \$	2 375 274 \$	2 319 456 \$

6. Crédoeurs et charges à payer :

Les crédoeurs et charges à payer comprennent un montant de 84 324 \$ (57 709 \$ en 2024) au titre des sommes à remettre à l'État, ce qui comprend les montants à payer au titre des taxes de vente fédérale et provinciale.

7. Produits reportés :

	2025	2024
Frais d'adhésion	235 681 \$	239 648 \$
TracéLaitier	96 501	134 761
Autres	24 485	40 375
	356 667 \$	414 784 \$



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

8. Facilité à vue :

L'Association dispose d'une facilité de crédit renouvelable totalisant 825 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,30 % par année. À la fin de l'exercice, une somme de néant \$ (545 000 \$ en 2024) avait été prélevée. La facilité de crédit remboursable sur demande et la facilité de prêt à terme renouvelable (note 9) sont garanties par un contrat de sûreté général constituant un droit de priorité sur tous les biens personnels de l'Association.

L'Association possède une facilité de carte de crédit auprès de la Banque Royale du Canada totalisant environ 400 000 \$ (en 2024, 400 000 \$ auprès de la US Bank of Canada). À la fin de l'exercice, un montant d'environ 114 595 \$ avait été utilisé à même cette facilité (106 767 \$ en 2024), lequel est inclus dans les créditeurs et les charges à payer dans l'état de la situation financière.

9. Dette à long terme :

	2025	2024
Prêt à terme renouvelable, entièrement remboursé au cours de l'année	– \$	76 909 \$
Prêt à terme renouvelable, remboursable par versements mensuels de 8 250 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,11 % par an, venant à échéance en décembre 2027, garanti par un contrat de sûreté général	185 844	–
Prêt de financement de véhicule, remboursable par versements mensuels de 1 534 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 3,99 % par an, venant à échéance en mars 2027, garanti par un contrat de sûreté général	22 415	39 558
Prêt de financement de véhicule, remboursable par versements mensuels de 1 534 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 3,99 % par an, venant à échéance en mars 2027, garanti par un contrat de sûreté général	22 415	39 558
	230 674	156,025
Tranche à court terme	(127 329)	(111 195)
Tranche à long terme	103 345 \$	44 830 \$



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

9. Dette à long terme (suite) :

L'Association dispose d'une facilité de crédit renouvelable à terme de 350 000 \$ et d'une marge de crédit renouvelable de 350 000 \$ auprès de la Banque Royale du Canada. Le total des emprunts combinés dans le cadre de ces deux facilités de crédit ne peut dépasser 350 000 \$ en tout temps. À la clôture de l'exercice, environ 185 844 \$ (76 909 \$ en 2024) des facilités d'emprunt à terme ont été utilisés, sans aucun prélèvement sur la ligne de crédit-bail (néant en 2024).

Selon les modalités des accords en vertu de cette dette, le montant total des remboursements de principal requis au cours des trois prochaines années se présente comme suit :

2026	127 329 \$
2027	103 345
	<hr/>
	230 674 \$

10. Régime de retraite :

L'Association gère un régime de retraite à cotisations définies pour tous les employés, dans le cadre duquel elle verse l'équivalent du montant contribué par l'employé, jusqu'à un certain pourcentage du salaire de celui-ci, sous réserve de certaines limites déterminées par la date d'adhésion de l'employé au régime. Les cotisations totales des employés au régime de retraite pour l'année étaient de 177 671 \$ (175 130 \$ en 2024).

11. Instruments financiers :

a) Risque de crédit :

Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les dépôts détenus auprès des banques peuvent dépasser le montant de l'assurance fournie sur ces dépôts. En général, ces dépôts peuvent être remboursés sur demande et sont conservés auprès d'institutions financières de bonne réputation et ne présentent donc qu'un risque minimal. Les investissements ne sont pas concentrés de manière significative et sont principalement investis dans des placements de haute qualité. La direction considère que son exposition au risque de crédit sur la trésorerie est faible, car l'Association détient des dépôts en trésorerie auprès d'une grande banque canadienne. Les débiteurs sont dus par un grand nombre de membres et de clients répartis sur une grande zone géographique. L'Association évalue la situation financière de ses membres et de ses clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. L'Association a recours à une provision pour créances douteuses pour enregistrer les pertes de crédit potentielles associées à ses créances commerciales et les pertes de crédit à ce jour ont été conformes aux attentes de la direction.



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

11. Instruments financiers (suite) :

b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association a pris des mesures pour s'assurer qu'elle disposera d'un fonds de roulement suffisant pour faire face à ses obligations en maintenant des niveaux de trésorerie suffisants et en investissant dans des placements à court terme de qualité supérieure.

c) Risque de taux d'intérêt :

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée aux variations des taux d'intérêt liés à ses placements dans des titres négociables. L'objectif premier de l'Association est de garantir la sécurité des montants de capital investis et de maintenir un degré élevé de liquidité, tout en obtenant un rendement satisfaisant.

L'Association atténue le risque de taux d'intérêt sur ses placements en diversifiant la durée des certificats de placement garantis et des placements obligataires détenus à un moment donné, et en investissant dans certains instruments garantis par une banque à charte.

d) Risque de change :

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de certains instruments financiers libellés en devises dans le portefeuille de placements fluctuent en raison des variations des taux de change. L'Association considère ce risque comme étant acceptable compte tenu de son exposition limitée et, par conséquent, ne couvre pas ses risques de taux de change. Moins de 2 % du portefeuille de l'Association est exposé au risque de change.

e) Risque de marché :

Le risque de marché est le risque auquel le rendement des portefeuilles de placements est exposé et découle de la fluctuation des taux et du degré de volatilité de ces taux. Par conséquent, une variation des taux du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

Il n'y a pas eu de changement aux risques identifiés ci-dessus par rapport à l'exercice précédent.

12. Fonds de réserve :

L'Association a un fonds de réserve pour faire face aux éventualités futures et pour financer des projets spécifiques. Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert du fonds de réserve au fonds de fonctionnement (néant \$ en 2024).



ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

13. Relations avec les sections provinciales :

L'Association est liée à ses sections provinciales, car l'objet de l'Association et des sections est intégré de sorte qu'elles ont des objectifs communs ou complémentaires. De plus, la charte de l'Association contient des dispositions qui empêchent toute modification de la charte des sections sans le consentement de l'Association. De ce fait, les sections bénéficient de certains droits et privilèges en tant que membres. L'Association n'a pas le droit de nommer la majorité des membres votants du conseil d'administration d'une section ni d'exercer un contrôle sur les activités de financement et d'investissement, mais elle peut avoir la capacité d'influencer certaines parties de l'exploitation de la section. Les sections sont des organismes sans but lucratif, dont certaines ne sont pas constituées en société et d'autres sont constituées sans capital social en vertu des lois de la province dans laquelle elles résident.

Tous les membres de l'Association doivent payer une cotisation annuelle et un prélèvement qui est facturé et perçu par l'Association et remis aux sections provinciales conformément aux statuts de l'Association. L'Association exécute également certaines activités administratives comme les paiements effectués au nom de la section, qui sont ensuite remboursés. À la clôture de l'exercice, 36 846 \$ (170 543 \$ en 2024) sont inclus dans les créditeurs et charges à payer relativement à ces montants. À la clôture de l'exercice, 35 207 \$ (23 910 \$ en 2024) sont inclus dans les débiteurs relativement à ces montants.

14. Engagements :

L'Association s'engage à payer des frais de service annuels pour les activités d'évaluation génétique menées par Lactanet (anciennement le Réseau laitier canadien), conformément à une entente entre Lactanet, les Centres canadiens d'insémination artificielle, les Agences canadiennes d'enregistrement du lait et les Associations de races canadiennes. Le coût estimé pour l'Association pour l'exercice 2025 devrait être d'environ 402 735 \$, plus 75 000 \$ pour la recherche laitière dans le cadre du conseil DairyGen.



Notes

